



# Enseignement supérieur et recherche : budget 2008

projet de loi de finances > enseignement supérieur  
> recherche 2008

## Un effort historique, conforme aux engagements du Président de la République

### Un engagement fort du Président de la République sur 5 ans

- **Accroître de 5 Mds € les moyens de l'enseignement supérieur**
- **Augmenter de 4 Mds € les moyens dédiés à la recherche et l'innovation**

### Un premier acte politique majeur pour l'année 2008

- **+1,8 Md € (+7,8%) pour les moyens de l'enseignement supérieur  
et de la recherche**

# Un effort au service d'objectifs ambitieux

## Des objectifs ambitieux d'ici à 2012

- 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence
- Deux établissements classés dans les 20 premiers mondiaux et 10 parmi les 100 premiers
- Porter l'effort de recherche à 3 % du PIB
- Améliorer les performances en termes de dépôt de brevets, de publications scientifiques, d'accueil et de mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs

# Budget 2008, première étape d'une stratégie à 5 ans

## Une stratégie à 5 ans

- Des universités autonomes et puissantes
- Une meilleure réussite des étudiants de la licence au doctorat
- Une recherche d'excellence dans un environnement attractif
- Une ambition nouvelle pour la R&D privée

## Avec des choix budgétaires pour 2008 qui permettent :

- de lancer les grands chantiers dans une perspective à 5 ans : +1 329 M€
- de consolider la situation des personnels (créations d'emplois, revalorisations de rémunération de 2007 et retraites) : +470 M€



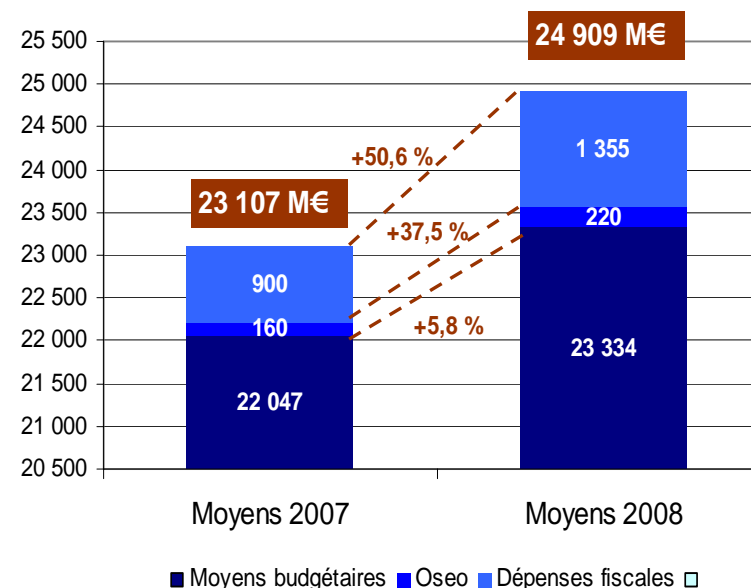
# Cadrage général

---

# Un effort pour l'enseignement supérieur et la recherche de +7,8%

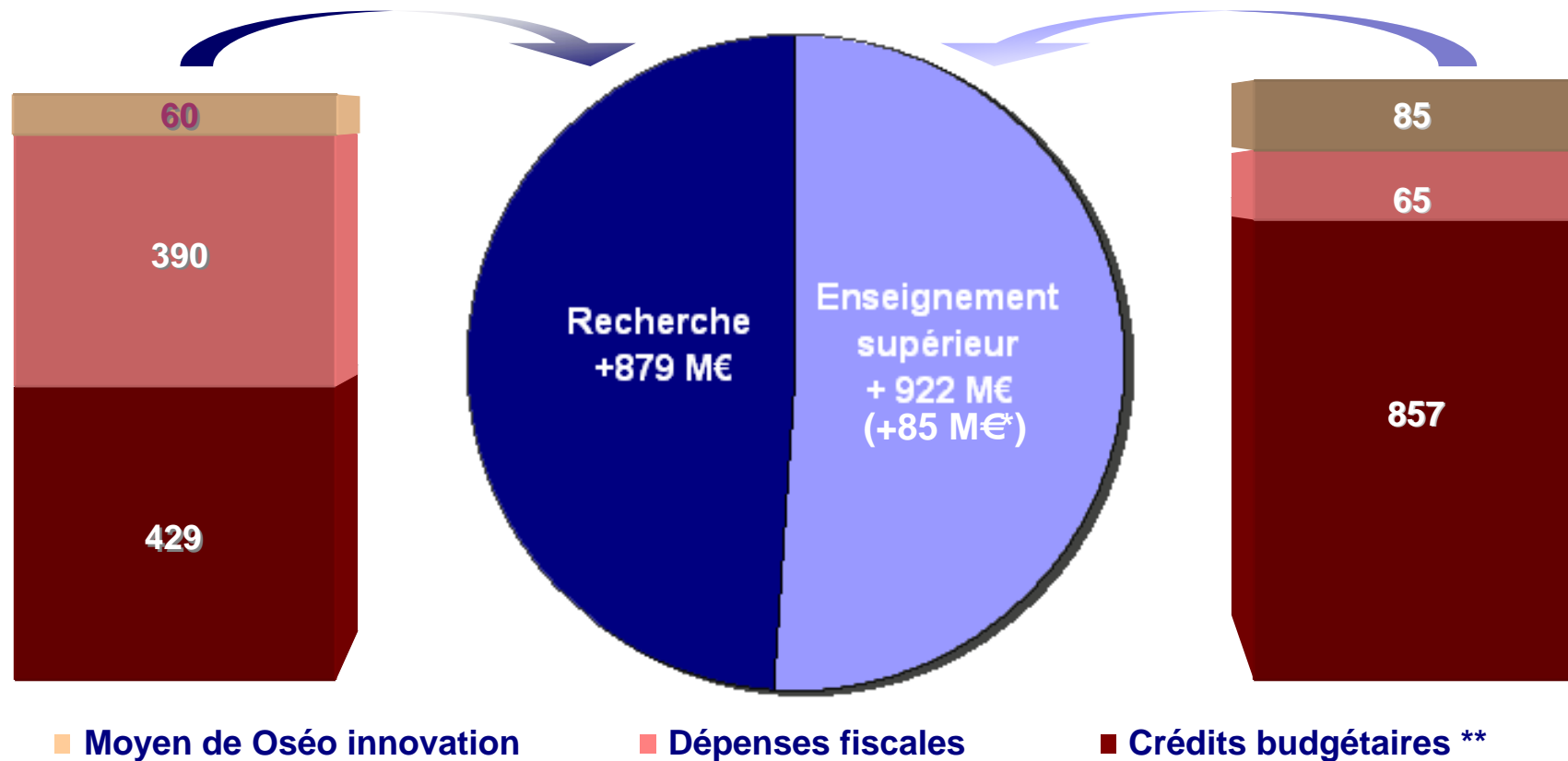
## 1,8 Md€ de moyens supplémentaires pour l'enseignement supérieur et la recherche

- **Moyens de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur : +1 286 M€\***
- **Financement d'Oseo : +60 M€**
- **Dépenses fiscales : +455 M€**
  - ▶ Augmentation de 50,6 %
  - ▶ Dont +390 M€ pour le Crédit d'impôt recherche (CIR) qui confirme son succès comme outil en faveur au soutien de la recherche privée et 65 M€ pour dynamiser le financement de l'enseignement supérieur



\* Inclut les moyens nouveaux de l'ANR (+130 M€), désormais financée sur le budget de l'Etat. Les crédits budgétaires 2007 tiennent compte des crédits de l'ANR qui étaient financés hors budget

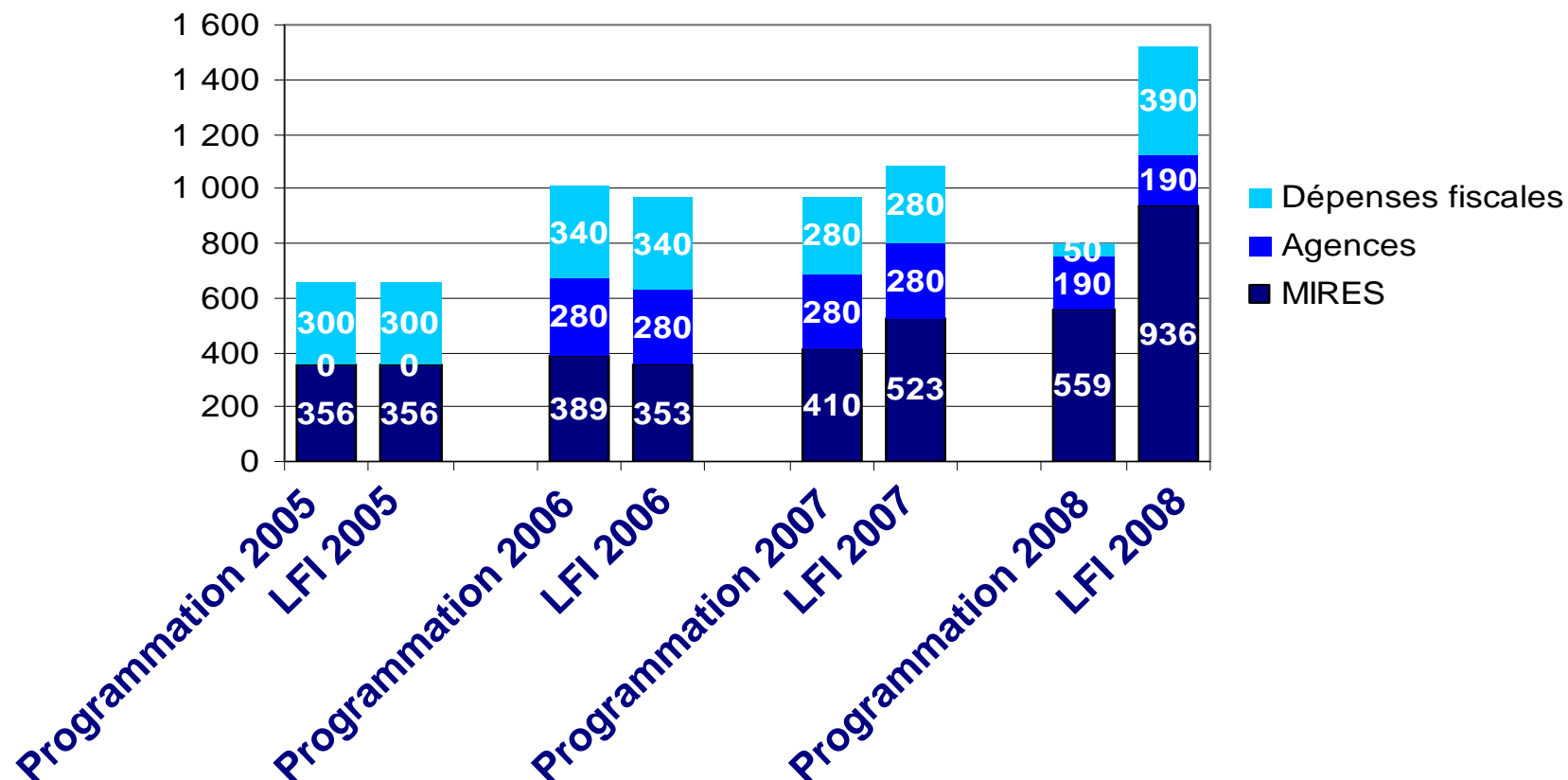
# 1,8 Md€ pour un effort équilibré Enseignement supérieur et recherche



\* Exonération de taxes sur les salaires réutilisables par les établissements pour d'autres dépenses

\*\* Les crédits budgétaires intègrent l'Agence nationale de la recherche

## Des crédits nettement supérieurs à ceux prévus par la loi de programmation



\* 2006 : après l'amendement « banlieues », les crédits ont diminué de 36 M€, ce qui explique l'écart à la programmation



# 5 priorités pour le budget 2008

## 1- Accompagner l'autonomie des universités

- Renforcer l'encadrement des universités (fonctions de gestion des ressources humaines, financières et comptables) et revaloriser les carrières
- Mettre l'accent sur l'immobilier pour préparer son transfert aux universités
- Augmenter les moyens de fonctionnement des universités et attirer des financements nouveaux
- Renforcer l'évaluation

## 2- Favoriser la réussite des étudiants

- Assurer l'égalité des chances en améliorant les conditions de vie et d'étude
- Accompagner les initiatives des étudiants
- Mobiliser de nouveaux moyens pour lutter contre l'échec

## 3- Améliorer l'environnement des chercheurs

- Améliorer la situation des jeunes chercheurs
- Améliorer les conditions de travail et de recherche
- Augmenter de manière ciblée les moyens des organismes de recherche

## 4- Favoriser la montée en puissance de la recherche sur projets

## 5- Dynamiser la recherche privée



# 5 priorités pour 2008

---

# 1- Accompagner l'autonomie des universités : +381 M€

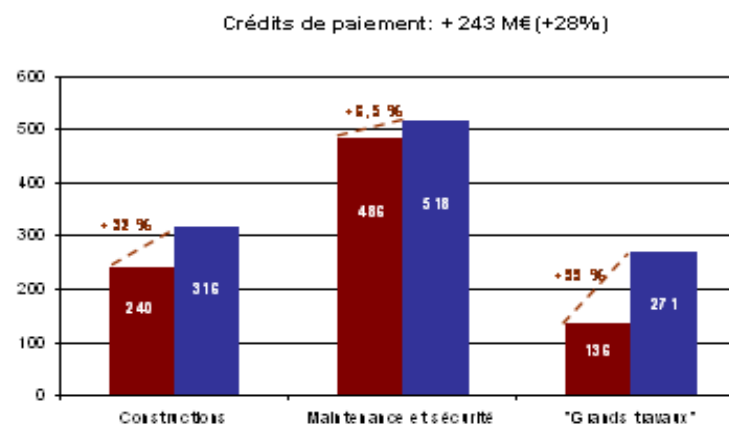
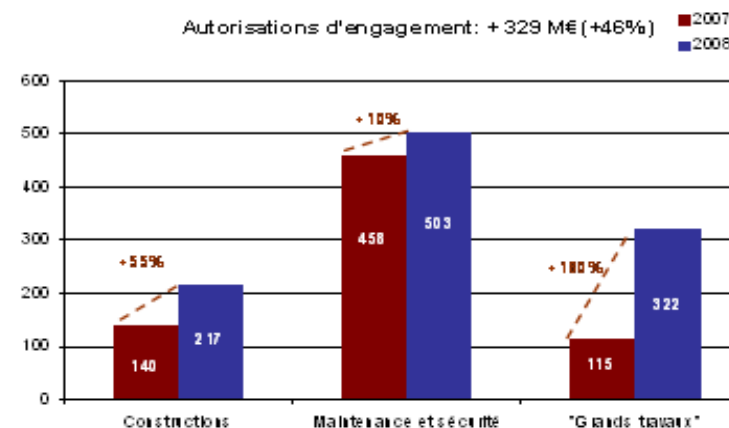
Renforcer l'encadrement des universités (fonctions de gestion des ressources humaines, financières et comptables) et revaloriser les carrières : +19 M€

- **Renforcer l'encadrement au sein des universités pour les accompagner dans le passage à l'autonomie : 6,2 M€**
  - ▶ 700 transformations d'emplois de catégorie C et B en A
  - ▶ Ce plan doit être accompagné d'un plan de formation
  
- **Un ensemble de mesures d'amélioration de carrière : 12,9 M€**
  - ▶ Accroissement des promotions dans les corps des enseignants chercheurs
  - ▶ Augmentation du nombre de bénéficiaires de la prime d'encadrement doctoral et de recherche
  - ▶ Amélioration des carrières et des régimes indemnitaires des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service

# 1- Accompagner l'autonomie des universités : +381 M€

## Faire de l'immobilier universitaire une priorité pour permettre son transfert aux universités : +329 M€

- **Construction et premier équipement : +77 M€**
  - ▶ Un accent mis sur la couverture des besoins liés à l'achèvement des engagements pris par l'Etat entre 2000 et 2006 (316 M€ de CP)
  - ▶ Une montée en charge des nouveaux contrats de projets (217 M€ d'AE)
- **Sécurité, maintenance : +45 M€**
- **Grands travaux : +207 M€**
  - ▶ Poursuite de la rénovation du campus de Jussieu
  - ▶ Conduite de chantiers spécifiques (Ex : Collège de France, reconstruction de l'école nationale de chimie de Mulhouse)
  - ▶ Des financements innovants : lancement d'opérations de partenariats publics privés



## 1- Accompagner l'autonomie des universités : + 381 M€

Attirer de nouveaux financements pour l'enseignement supérieur : +25 M€

- **Exonérations d'impôts (IS, IR, ISF) pour les versements en faveur :**
  - ▶ des établissements d'enseignement supérieur
  - ▶ des fondations
  - ▶ des projets de thèses

Renforcer l'évaluation des établissements : +6,5 M€

***Les établissements d'enseignement supérieur verront par ailleurs augmenter de 85 M€ leurs moyens du fait de l'exonération de la taxe sur les salaires qui devient pour eux une ressource supplémentaire***

- ***60 M€ pour les universités***
- ***25 M€ pour les autres établissements de l'enseignement supérieur***

## 2- Favoriser la réussite des étudiants : +173 M€

### Assurer l'égalité des chances en améliorant les conditions de vie et d'étude : +88 M€

- Une réforme en année pleine de 100 M€ financée à hauteur de 61,5 M€ par des moyens 2008\*
  - ▶ Un système simple, lisible et qui s'adresse à tous les étudiants :
    - une réforme profonde des bourses sur critère sociaux
    - un fonds d'aide d'urgence
    - un accès facilité à l'emprunt
  - ▶ Un système plus juste :
    - augmentation du pouvoir d'achat des étudiants de 2,5% à la rentrée 2007 et création d'un 6<sup>ème</sup> échelon de bourse pour les 100.000 étudiants les plus défavorisés
    - extension des bourses aux classes moyennes: +10% d'étudiants boursiers et création d'un dispositif « Sésame» qui ouvre aux étudiants des familles non imposables un droit aux bourses de mobilité et de mérite
- Doublement du nombre de bourses à la mobilité et au mérite (60 000)
- Amélioration de l'hébergement des étudiants : +5,75 M€
- Accessibilité et équipement des locaux universitaires pour les personnes handicapées : +15 M€
- Médecine préventive : +2 M€
- Renforcement des moyens du réseau des œuvres : +3,7 M€

*\* Le reste des coûts de la réforme est financé dès 2007, puis en 2009*

## 2- Favoriser la réussite des étudiants: +173 M€

### Encourager les initiatives des étudiants : +45 M€

- Encourager le travail étudiant par exonération de l'impôt sur le revenu des salaires perçus : +40 M€
- Exonération de charges pour les jeunes entreprises universitaires créées par des étudiants ou des personnels de l'enseignement supérieur : +5 M€

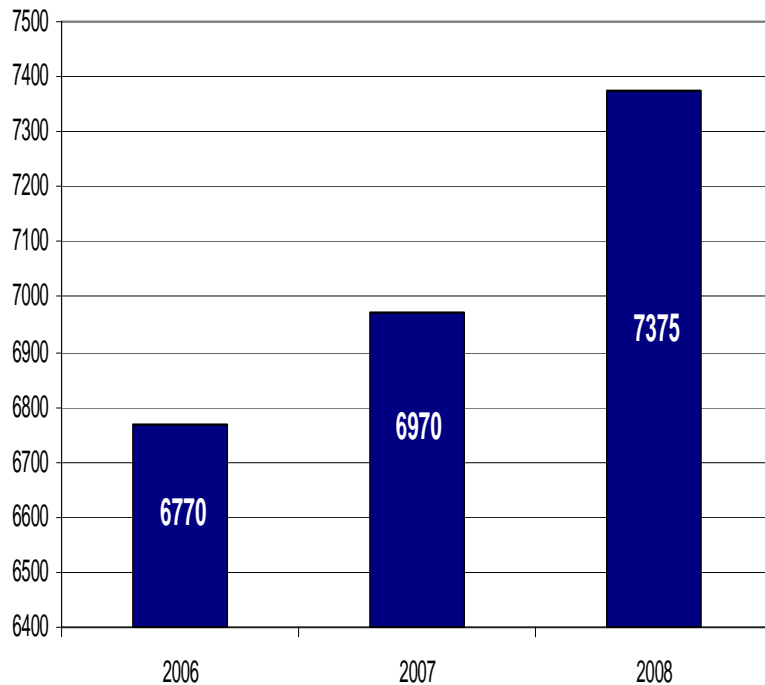
## 2- Encourager la réussite des étudiants : +173 M€

### Mobiliser de nouveaux moyens pour lutter contre l'échec: +40 M€

- Orientation active et accompagnement à l'entrée de l'université : +3,2 M€
- Renforcement du cursus de licence : +14,3 M€
- Développement du tutorat : +8,5 M€
- Extension des horaires des bibliothèques : +2,6 M€
- Insertion professionnelle : +1,3 M€
- Allonger la durée des stages pour les étudiants en IUFM : +10 M€

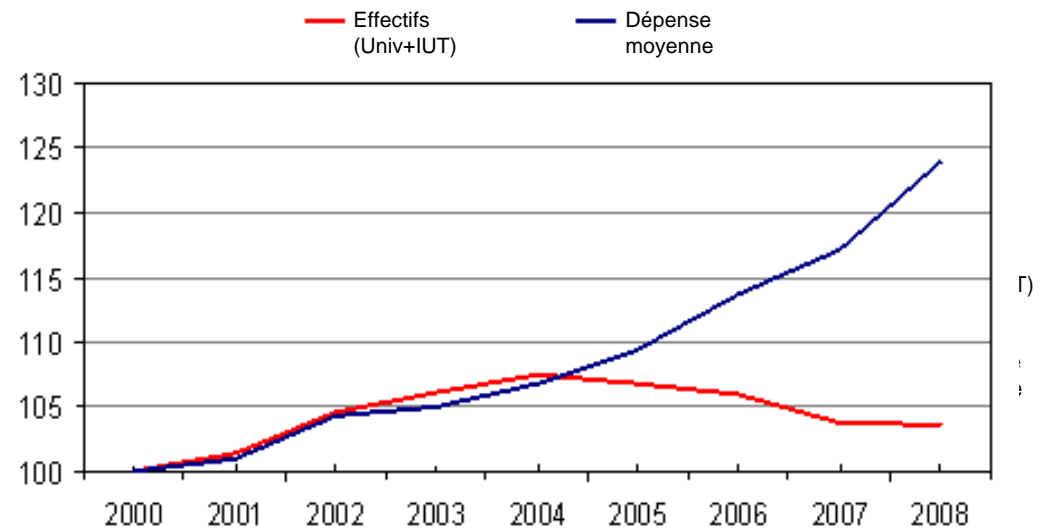


## Une dépense par étudiant qui augmente de 405 €



Dépense moyenne par étudiant

Des effectifs stabilisés  
et un investissement croissant  
dans l'enseignement supérieur



Dépense par étudiant base 100 en 2000

## 3- Améliorer l'environnement des chercheurs : +143 M€

La rentrée 2007 a été marquée par la revalorisation des allocations de recherche (portées à 1,5 SMIC pour les moniteurs) et par l'augmentation du nombre de moniteurs (+1000)

En 2008 : +19 M€ pour l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs

- 90% des 12 000 allocataires de recherche (+2250) seront moniteurs à l'université ou en entreprise : +5 M€
- Ouverture de l'Institut universitaire de France à de nouveaux membres juniors (50) : +0,6 M€
- Consolidation des 100 post-docs supplémentaires créés en 2007 (+2 M€) et augmentation du nombre de post-doctorants (+1 M€) dans les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)
- Hausse de 16% du montant versé pour les Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) pour parvenir à l'objectif de 1500 conventions d'ici à 2010 : +6 M€
- Mesures permettant de fluidifier les carrières et d'encourager l'excellence : +4 M€
  - ▶ Augmentation du nombre de bénéficiaires de l'indemnité de fonction d'intérêt collectif
  - ▶ Transformations d'emplois

### 3- Améliorer l'environnement des chercheurs : +143 M€

#### Améliorer les conditions de travail et de recherche des chercheurs: + 22 M€

- **De nouveaux investissements : +22 M€\***
  - ▶ ITER : +17 M€, soit un doublement de l'effort, portant les crédits destinés au projet à 34 M€
  - ▶ CERN : +4 M€
  - ▶ Grand équipement national pour le calcul intensif: +5,5 M€
  
- **Financement des très grandes infrastructures de recherche: 251 M€ dont 129 M€ pour le CNRS, 42,2 M€ pour la flotte de l'IFREMER, 13,4 M€ pour l'Institut Paul-Emile Victor, première contribution de la France au projet de laser européen XFEL...**
  
- **Les moyens massifs investis dans l'immobilier universitaire contribuent à l'amélioration des conditions matérielles des chercheurs**

*\* Le phasage des investissements pour EUMETSAT aboutit à une diminution des crédits de 7,8 M€*

## 3- Améliorer l'environnement des chercheurs : + 143 M€

### Augmenter les moyens des organismes de recherche : +95 M€

- **Les organismes relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : +38 M€**
  - ▶ Financement des priorités définies dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens
    - CNES : +15,7 M€
    - CEA : +8,5 M€ pour la partie financée sur le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche\*
  - ▶ Financement de projets ciblés des organismes de recherche : +13,5 M€
- **Les organismes relevant des autres ministères : + 57 M€ d'autorisations d'engagement avec deux priorités fortes**
  - ▶ Moyens de la recherche aéronautique : +16 M€
  - ▶ Moyens de la recherche environnementale : +13 M€

### Augmenter les moyens de la recherche universitaire dans le cadre des contrats d'établissement : +6,4 M€

\*La subvention de l'Etat au CEA civil progressera de 11,5 M€ dont 8,5 M€ à partir des crédits du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

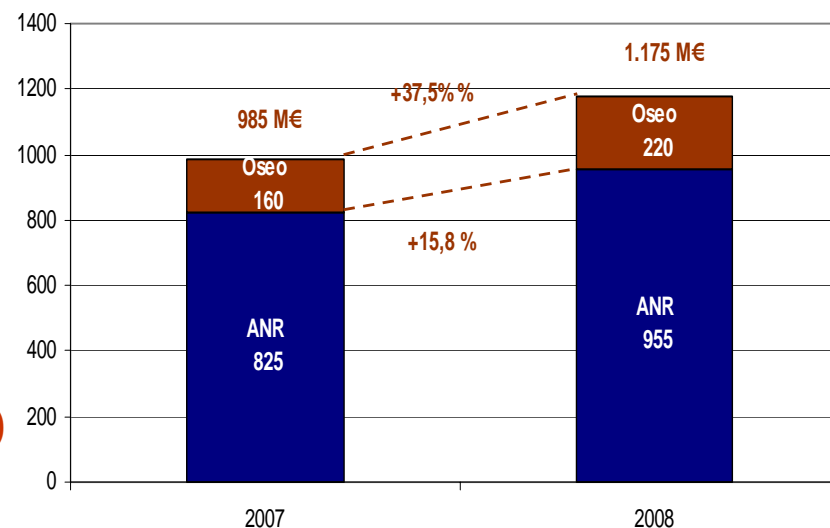
## 4- Favoriser la montée en puissance des financements sur projets : +190 M€

Le budget de l'Agence Nationale de la Recherche : +130 M€ (+16%) pour intensifier le financement des projets et honorer la programmation scientifique lancée depuis 2005

- L'ANR est incluse dans le budget de l'Etat en 2008, traduisant la volonté de pérenniser ses crédits
- Accroître le montant des appels à projets : 617 M€ en 2007 avec un accent particulier sur les questions environnementales, la santé et la recherche industrielle
- Augmentation des crédits versés (au titre du «préciput») revenant directement aux établissements

Oséo innovation : une enveloppe de 60 M€ de crédits supplémentaires (+37%) est ouverte pour la montée en charge de ses interventions

Poursuite de la montée en charge des financements incitatifs portés par les agences (en M€)

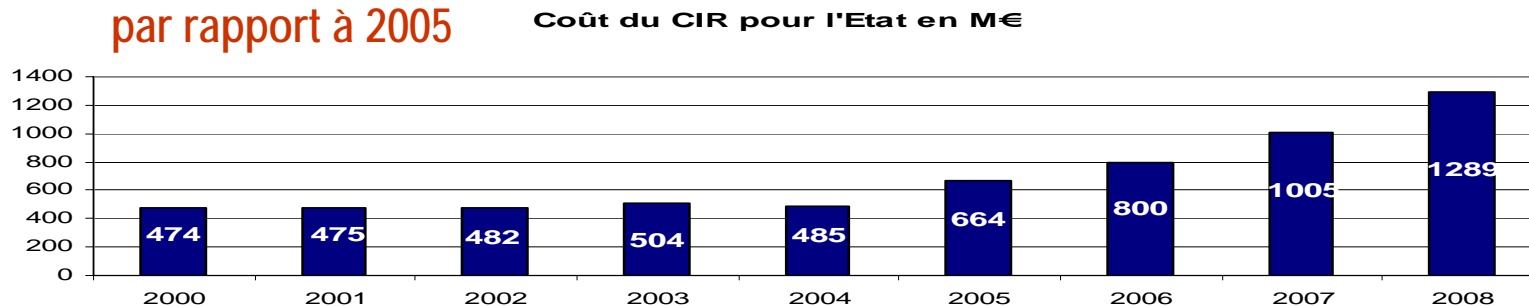


\* A structure constante

## 5- Dynamiser la recherche privée

Crédit Impôt Recherche : prolonger, élargir et améliorer le dispositif pour se rapprocher de l'objectif de 3% du PIB consacré à la recherche

- Un effort majeur pour 2008 : 1289 M€ prévus (+390 M€\*) soit un quasi doublement par rapport à 2005



- Une réforme de grande ampleur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008
  - ▶ Instauration d'un taux de 30% jusqu'à 100 M€ de dépenses, puis 5% au-delà, le taux étant majoré à 50% l'année d'entrée dans le dispositif
  - ▶ Suppression de la part en accroissement et du plafond
  - ▶ Introduction de mesures de simplification pour les entreprises et d'amélioration de la sécurité juridique du dispositif (mécanisme de rescrit fiscal)

\* +390 M€ par rapport à la LFI 2007, les moyens nouveaux par rapport à la prévision d'exécution, non stabilisée à ce stade, s'élevant à 284 M€ comme l'indique le graphique

## 5- Dynamiser la recherche privée

Recherche industrielle : une enveloppe d'autorisations d'engagement marquant la très forte priorité accordée par le Gouvernement à ce sujet (+53 M€)

- +40 M€ pour la montée en charge des financements incitatifs du fonds de compétitivité des entreprises
- +10 M€ pour le dispositif « jeune entreprise innovante »
- +3 M€ des moyens d'intervention d'Oséo en faveur des PME situées dans les zones de R&D des pôles de compétitivité

*\* A structure constante*

# Synthèse

